

Cris : A l'ordre !
M. Perrault se hâte complaisamment de rappeler M. Le Provost de Launay à l'ordre et déclare l'incident clos.
La séance est levée à 5 heures 55 et renvoyée à demain matin.

NOUVELLES DU JOUR

Fin de la grève des boulangers de Paris
Paris, 1er juillet. — La grève des boulangers, qui n'a, pour ainsi dire, jamais existé de fait, est aujourd'hui officiellement terminée.
Le Comité de la grève vient, en effet, d'adresser à M. le préfet de police un appel les engageant à reprendre le travail.

Il annonce, en même temps, la formation d'un comité pour la suppression des bureaux de placement.

M. de Bismarck et M. de Munster
Paris, 1er juillet. — Un journal ayant demandé à l'ambassade d'Allemagne des renseignements au sujet de la conversation entre M. de Munster et le prince de Bismarck, publiée hier par le Times, le comte de Munster, secrétaire de l'ambassade, a déclaré que M. de Munster considère ce récit comme un simple fantaisie de la part de l'Éclair.

Le général Ladococ
Toulouse, 1er juillet. — Le général Ladococ a passé ce matin, au Polygone, la revue des 18e et 23e régiments d'artillerie.

Pendant la revue, un soldat du 18e a été frappé d'insolence, son état est grave.
Le général Ladococ est montré satisfait des troupes. Il offre, ce soir, à dîner aux officiers supérieurs d'artillerie.

Une rixe sanglante à Toulouse
Toulouse, 1er juillet. — Une rixe sanglante a eu lieu dans l'auberge Casati, entre les frères Mayenn et un sieur Mathieu, accompagné de cinq camarades.

L'un des frères Mayenn a été gravement frappé d'un coup de sabre-baïonnette au ventre; l'autre a été atteint sous l'aisselle. Le premier, Jean, a dû être transporté à l'hôpital. Les agresseurs ont été arrêtés.

Fin de la grève de Marseille
Marseille, 1er juillet. — La compagnie nouvelle des omnibus ayant fait, par ministère d'avoué, sommation au maire d'arrêter la police et au besoin par la force armée, la liberté de circulation de ses voitures, le maire a interprété cette sommation comme une provocation, et a pris un arrêté par lequel il retire l'autorisation de circuler aux voitures de cette Compagnie. La grève se trouve, par là fait, terminée.

Entre étudiants suisses
Bernes, 1er juillet. — Un grand nombre d'étudiants helvétiques sont venus ici pour continuer le règlement de leur vieille querelle avec les étudiants bernais.

Ceux-ci, ayant accepté leur défi, se sont les uns et les autres rendus en nombre égal à un endroit convenu, et on s'est réciproquement coupé le nez au commandement et dans toutes les règles de l'art.

Chaque fois qu'une estafilade était constatée, des chirurgiens la recousaient, et quand on a jugé qu'il y avait eu assez de sang répandu, on s'est séparé.

Guilleaume II en Hollande
Amsterdam, 1er juillet. — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés au débarcadere, ils ont été reçus par le roi et la reine, et par le prince et la princesse de Prusse. Ils se sont ensuite rendus au Palais-Royal où tous se sont montrés au balcon et ont été acclamés, le tout suivant le programme arrêté à l'avance.

Amsterdam, 1er juillet. — A l'arrivée, l'empereur et l'impératrice ont été reçus par la reine régente et la jeune reine.

L'empereur était en grand uniforme d'amiral. Il a serré cordialement la main de la régente et baisé celle de la jeune reine. L'impératrice s'est embrassée avec toutes les dames.

Tous les ministres, le corps diplomatique, les autorités civiles et militaires étaient présents.

Une foule de 50,000 personnes environ a acclamé les souverains allemands.

L'empereur a passé en revue la garde d'honneur. Du débarcadere au palais, il se pressait une foule compacte.

Les fenêtres et les toits regorgeaient de spectateurs.

La bagarre de Folkestone
Folkestone, 1er juillet. — Un agent de police a été tué et un autre blessé par un coup de feu tiré par un soldat qui avait été arrêté. L'ordre a été promptement rétabli par les troupes mandées de Shoresholt. Il n'y a pas la moindre émeute militaire.

Les grèves en Angleterre
Londres, 1er juillet. — Plusieurs milliers d'ouvriers en fer de la Clyde se sont mis en grève au jour d'hui, quoique les patrons aient accepté les conditions imposées par les délégués ouvriers.

L'escadre française à Copenhague
Copenhague, 1er juillet. — L'escadre française reçoit un grand nombre de visiteurs.

La population fait un accueil enthousiaste à ses hôtes français. Le drapeau tricolore flotte en plusieurs endroits de la ville.

Le temps est magnifique.

La Commission sénatoriale des douanes
Paris, 1er juillet. — La commission sénatoriale des douanes a terminé aujourd'hui l'examen du rapport de M. Sébille sur le bétail.

Contrairement aux propositions du rapporteur, MM. Edouard Millard et Traisac ont demandé le maintien des viandes salées au tarif minimum.

Cette inscription n'a pas encore été admise.

Poursuites contre un sénateur
Paris, 1er juillet. — Il est question d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Decauville, sénateur de Seine-et-Oise.

Ces poursuites seraient basées sur ce que M. Decauville fait travailler dans ses ateliers ses ouvriers pendant quinze heures, au lieu de douze.

Il est vrai que le sénateur de Seine-et-Oise a été entendu à ce sujet par le procureur de la République et Corbelli, mais cette affaire, aucune demande en autorisation de poursuites n'est encore parvenue à la présidence du Sénat.

L'électorat en Algérie
Paris, 1er juillet. — M. Tirman a été entendu aujourd'hui par la commission sénatoriale de l'Algérie.

L'ancien gouverneur général a exprimé l'avis qu'on

pourrait accorder l'électorat aux indigènes, en ce qui concerne toutefois les conseils locaux, conseils municipaux, conseils d'arrondissements et conseils généraux.

Il n'est pas en faveur d'incorporations non plus à leur accord, dans un avenir prochain, le droit de participer aux élections sénatoriales.

Quant à l'élection des députés, M. Tirman ne croit pas que le moment soit encore venu de donner aux indigènes le droit d'y prendre part.

L'Académie française
Paris, 1er juillet. — Les cinq académies, réunies cette après-midi à deux heures, en séance trimestrielle, ont décerné le prix biennal de 20,000 francs à Mme Fustel de Coulanges, en mémoire des travaux historiques de M. Fustel de Coulanges, décédé.

Les frais de justice
Paris, 1er juillet. — M. Brisson a lu aujourd'hui, à la commission du budget, son rapport sur la réduction des frais de justice. Ce dernier analyse le projet de loi modifié, peut se résumer ainsi. Les droits actuels d'enregistrement, de timbre et de greffe sont remplacés par un droit proportionnel à la valeur du litige. Le droit proposé est de 3/100 en matière civile, 3/100 en matière commerciale, 2/100 pour les ordres judiciaires et contributions et 1/100 pour les ordres amiables.

M. Brisson estime que le système nouveau laissera encore au Trésor un bénéfice d'un demi-million sur l'ancien système.

Le mariage des indigents
Paris, 1er juillet. — L'amendement suivant vient d'être déposé par M. Royer (Aube), sur la proposition de loi de M. Thellier de Poncheville tendant à modifier plusieurs dispositions légales relatives au mariage dans le but de faciliter le mariage des indigents.

Il tend à remplacer la dernière partie de l'article 151, par la disposition ci-après : « Il pourra être fait défaut du consentement sur l'acte respectueux, passé ouvert, trois mois après la célébration du mariage.

Une fausse nouvelle
Paris, 1er juillet. — Le Standard publie une dépêche de Bangkok annonçant que des troupes françaises ont occupé la province de Luang-Prabang dans le Siam.

Cette nouvelle est absolument inexacte; c'est sans doute le voyage que vient de faire dans cette province notre consul, M. Pavie qui y a donné naissance, mais il n'est nullement question de l'occupation militaire d'un point quelconque du lac.

Les informations de Bangkok confondent les comités commerciaux créés par M. Maey, qui accompagne la mission, avec des avant-postes militaires.

Ajoutons que M. Pavie est actuellement à Hanoi; il s'embarquera le 4 juillet à Saigon pour rentrer en France.

L'insurrection au Chili
New-York, 1er juillet. — Suivant une dépêche d'Iquique, le bruit court dans cette ville que des combats très importants se livreraient sur terre et sur mer entre Huasco et Coquimbo. Les détails manquent.

La santé du cardinal Lavergne
Il circule en ce moment des bruits inquiétants sur la santé du cardinal Lavergne. Le travail excessif auquel s'est livré le prélat aurait eu pour effet d'altérer sa santé à tel point qu'un repos absolu, physique et intellectuel, lui serait, au moins momentanément, ordonné.

Toujours Lemie-Terrioux
Lemie-Terrioux vient de jouer un bien vilain tour à l'un des plus austères professeurs de l'Université à Paris.

Il a envoyé près de deux cents invitations à une soirée que l'autre ne donnait pas.

Vous voyez la tête du professeur en voyant arriver, dans son petit appartement, cette avalanche d'habits et de robes décolletées; mais là n'est point le plus drôle de l'histoire. Notre mystificateur s'en était allé chez un quinze de patusiers et leur avait commandé, toujours au nom de sa victime, des corbeilles de gâteaux qui arrivèrent au moment où l'autre était parti pour monter tout le monde à l'invitation; puis, Lemie-Terrioux avait, par téléphone, appelé chez le malheureux une demi-douzaine de médecins, quelques sages femmes et enfin... les pompiers.

Vous voyez donc quel état était le pauvre homme! Absolument furieux, à dix heures, il a écrit une plainte au parquet contre le faux inconnu qui lui avait joué cette série de mauvaises farces.

L'Allemagne vaincue par la faim
Saint-Petersbourg, 1er juillet. — Une brochure vient paraître qui excite une vive curiosité. L'auteur, un général qui garde l'anonymat, étudie le combat contre la faim dans la prochaine guerre, et il démontre que, quelle que soit leur valeur militaire, les troupes de l'Allemagne et de l'Autriche coalisées, ne pourraient pas se nourrir dans une campagne offensive contre la Russie. Elles seraient vaincues par la faim.

La démonstration que fait l'auteur de cette brochure est mathématique.

En temps ordinaire, l'Allemagne a besoin des importations russes en céréales. En temps de guerre, elle devrait multiplier plusieurs millions d'hectares pour tenir tête aux Russes et aux Français. Cette mobilisation diminuerait en outre la production de sa culture.

Comment ferait l'Allemagne pour nourrir cette immense armée, si la guerre se prolongeait, puisque le territoire russe ne fournirait aucune substance à l'armée envahissante?

L'auteur conclut qu'une attaque offensive de l'armée allemande en Russie est irréalisable.

Incendie d'un vapeur
Montréal, 1er juillet. — Le vapeur *Montevideo*, qui est arrivé hier de Londres, a eu des traversées les plus dangereuses, un incendie s'étant déclaré à bord.

Le feu avait pris dans des ballots de jute, et quand on voulut arriver jusqu'à eux, il fut nécessaire de déplacer des barils d'huile, qui risquaient de s'enflammer à leur tour.

D'un autre côté, tout le monde à bord avait que la cale contenait deux tonnes de poudre; si bien qu'il fallait à tout prix se rendre immédiatement maître du feu, une explosion étant à craindre d'un moment à l'autre.

L'incendie fut éteint à temps.

Les dégâts matériels sont considérables; la cargaison, mais la coque du vaisseau n'a pas été endommagée.

La cause première de l'accident n'a pu être déterminée; on croit que des ballots de chiffons se seront spontanément enflammés.

BAILLET & DUTILLEUL

devant la Cour d'assises

Parlons aujourd'hui du crime d'Ascq, qui eut un tel retentissement et qui prolongea l'émotion dans nos régions.

LE CRIME D'ASCQ
En même temps que les bijoux de Mlle Delvolet représentés à la messe, les sacs envoyés par le parquet de Montreuil étaient remis à M. le curé d'Ascq qui reconnaissait. La justice trouva dans les sacs longtemps recherchés d'un assassinat qui avait causé une profonde émotion.

Dans la matinée du 11 novembre 1890, la femme Céline Duobis fut étonnée de ne pas voir arriver à l'église, pour l'heure de la première messe, M. le curé et ses assistants. Elle se rendit au presbytère.

A peine 7 était-elle entrée qu'un horrible spectacle s'offrit à ses regards. Xosine Marécaux, la servante du curé, était étendue dans le couloir de la cure, la tête dans une mare de sang, et ne donnant plus signe de vie.

Quelques mètres plus loin, gisait évanoui M. l'abbé Dillies, mais celui-ci respirait encore. On s'empressa de lui prodiguer des soins qui lui ont heureusement conservé la vie.

Il est encore le vol avait été le mobile de l'assassinat. En arrivant au presbytère d'Ascq, la justice constata que plusieurs meubles avaient été fracturés. Les pièces avaient été fouillées.

Dans le corridor, près de l'endroit où on avait relevé M. le curé, on trouva deux boîtes, avec, au-dessous, un sac de toile qui contenait des bijoux. Les bijoux avaient été trouvés dans une armoire à glace, à côté d'une fenêtre. C'était par là qu'ils avaient dû s'introduire. Au pied de cette fenêtre, ils avaient même laissé un empreinte.

Dans l'une des pièces de l'habitation, les restes d'un repas déjeunatoire qui avaient été mangés avant de commettre leur crime. Un carreau avait été cassé à une fenêtre. C'était par là qu'ils avaient dû s'introduire. Au pied de cette fenêtre, ils avaient même laissé un empreinte.

On aperçut que les criminels avaient emporté des bijoux, des montres, des mouchoirs et des sacs dans la matinée. Les bijoux avaient été trouvés dans une armoire à glace, à côté d'une fenêtre. C'était par là qu'ils avaient dû s'introduire. Au pied de cette fenêtre, ils avaient même laissé un empreinte.

En présence des charges, il fut convenu de faire des vœux. Dutilleul, après de longues dénégations et un silence obstiné, fit suivre dans cette voie, tout en cherchant à amoindrir sa participation au crime.

Baillet a déclaré que le 10 novembre, après avoir écrit un vola nul, avec Dutilleul, chez une dame, veuve Degagne, propriétaire à Roubaix, sans trouver d'argent, ils avaient décidé de voler M. le curé d'Ascq, qui passait pour être très riche.

Après de connaître l'état de leur, ils se rendirent au presbytère. Baillet demanda à parler au curé, sous prétexte qu'il désirait lui parler de son mariage. Le curé, qui était seul, le fit entrer et le fit asseoir à côté de lui. Baillet examina les dispositions intérieures de la cure.

Les accusés revinrent ensuite à Lille. Mais, la nuit, ils se dirigèrent de nouveau vers Ascq. Ils pénétrèrent dans le jardin du presbytère, en escaladant le mur du cimetière. Baillet et Dutilleul se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

Le lendemain, ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère. Ils se dirigèrent vers le presbytère.

nient, au profit des pauvres, une foire aux plaisirs dans la cour du Collège. Cette fête de charité, qui promet d'être des plus attrayantes, aura lieu le 13 juillet prochain, de trois à six heures de l'après-midi.

L'adoration perpétuelle aura lieu samedi prochain 4 juillet, dans la chapelle des Clarisses, à l'Épave et dimanche, 5 juillet, en l'église Sainte-Elisabeth.

Des instructions préparatoires à cette solennité sont données, chaque jour, depuis le commencement de la messe, à la messe de quatre heures et le soir à huit heures au salut. La nuit de samedi à dimanche sera consacrée à l'adoration nocturne. Dimanche sera consacré à une chantée solennelle à 10 heures et les vêpres à 3 h.

Un exercice de clôture aura lieu à 6 h.

Voici, d'autre part, l'ordre des offices pour samedi dans la chapelle des Clarisses.

A 8 h. 1/2 messe solennelle, à 5 h. salut solennel. Te Deum et sermon par M. l'abbé Pelabon, curé de Saint-Eloy.

Société de géographie. — Trois jeunes filles et soixante jeunes gens ont pris part au concours de géographie qui a eu lieu jeudi matin, à l'École de la Place Notre-Dame.

Voici quel a été le résultat de ces questions posées aux concurrents :

Enseignement primaire supérieur. — Jeunes gens au-dessus de quinze ans : La Côte occidentale d'Afrique.

Même enseignement. — Jeunes filles de 15 à 17 ans. Les trois frères de la France depuis la Jura par les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées; le premier l'Océan.

Enseignement primaire élémentaire. — Jeunes gens et jeunes filles de 11 à 14 ans; la plaine de l'Allemagne du Nord.

Même enseignement. Jeunes filles de 9 à 11 ans; Les côtes de la France, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne.

Toutes ces questions ont été accompagnées d'une carte.

Bénédictin d'un drapeau. — La Cecilia Roubaissienne fera son nouveau drapeau, dimanche prochain, 5 juillet, à la messe de midi, à l'église Saint-Martin. A cette occasion, elle exécutera plusieurs morceaux. Elle a pour donateur M. de la Commission de la Cecilia et est assurée le bienvenu concours de la Fanfare Delatre. Nous donnerons demain le programme.

Les grèves partielles. — Les ouvriers qui chômaient dans les établissements de MM. Valentin-Roussel et Patisy ont repris le travail mercredi matin. La grève continue à la fabrique de MM. Drey, Simpson et Cie, rue Darbo.

La vente du poisson. — Du 30 au 30 juin 1891, il se vendra, aux halles de Roubaix, 3552 kilogrammes de poissons.

Un commencement d'incendie. — Mercredi matin, vers onze heures, un commencement d'incendie s'est produit dans l'atelier de MM. Motte-Bossard, rue de la République, n° 12. Le feu a pris dans la salle des fleurs; grâce à l'aménagement particulier de l'usine, qui permet de combattre énergiquement les flammes sans qu'il soit besoin de recourir aux pompiers, le feu a été rapidement éteint.

Une agression rue de Lannoy. — Une femme de la rue des Longues Haies, Mme Clémence Deplichin, revenant, mardi soir, du Pont-Rouge, quand elle est entrée de la rue de Lannoy, elle fut assaillie par plusieurs jeunes gens qui lui adressèrent des propos obscènes. Mme Deplichin ne répondit pas, mais un des jeunes gens s'approcha, lui dit : « Tu n'as donc le courage de parler... » et à ce moment même il lui lança en pleine poitrine un violent coup de tête. La pauvre femme fut renversée; un second agresseur vint encore la frapper. Puis la bande s'éloigna en proférant des menaces à l'adresse de Mme Deplichin; elle croit avoir reconnu le jeune garçon qui l'a interpellé.

Un jeune escroc. — Un jeune garçon de Wattrelos, Louis Lamarque, se présentait, mardi après-midi, chez un commerçant de la rue Saint-Georges, à Roubaix, pour lui offrir un bracelet en or. Le commerçant, qui n'est pas un industriel très connu de Roubaix, avait acheté.

La dame de la maison ne sachant pas ce que cela voulait dire, appela son mari qui ne put lui-même donner de renseignements. Louis Lamarque fit entendre qu'il venait d'être patron après avoir été rendre compte de sa démarche à son patron, puis il sortit. Après son départ on s'est aperçu de la disparition d'un bracelet déposé près du comptoir. Quant à la commission dont se disait chargé le jeune garçon, on a acquis la preuve qu'elle était de pure imagination.

Une disparition. — Nous avons parlé, il y a environ un mois, d'un jeune homme de Mathieu Vieille, disparu de son domicile rue de Moutoux, à la suite d'une discussion avec sa belle-fille. Des recherches avaient été faites sans succès pour retrouver sa trace, mais tout avait été inutile. On vient de le retrouver, à Paris, où il est administrateur dans un établissement charitable de Paris où il s'est rendu à pied en quittant Roubaix.

Un enfant blessé rue de Moutoux. — Mercredi matin, plusieurs enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, rue de Moutoux. A un moment donné un des enfants, Gustave Mebruyne, glissa contre le bord d'un trottoir et tomba; il se fractura le bras droit. Au mois de février dernier, ce jeune enfant avait été, rue Neuve, victime d'un accident du même genre.

Les mendicants. — Depuis quelque temps le nombre des mendicants a considérablement augmenté. Il en est qui, lorsqu'ils essent un refus, vont jusqu'à proférer des menaces. Me cressi matin, dans la rue d'Artois, un mendicant avait donné un morceau de pain à un mendicant, à ce qu'on assure, reçu un coup de poing.

Un mauvais fil. — Dans la soirée de mardi, une scène piteuse s'est produite boulevard Gambetta. Un tisserand de la rue Bernard, François V., revenait de chez lui, accompagné de sa femme et de ses enfants. Ils étaient allés faire un tour de promenade. Ils se dirigèrent vers le boulevard Gambetta, où ils furent arrêtés par un individu qui leur demanda s'ils avaient de l'argent. Ils leur firent un refus. L'individu leur fit alors un mauvais fil et leur prit l'argent.

Un enfant blessé rue de Moutoux. — Mercredi matin, plusieurs enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, rue de Moutoux. A un moment donné un des enfants, Gustave Mebruyne, glissa contre le bord d'un trottoir et tomba; il se fractura le bras droit. Au mois de février dernier, ce jeune enfant avait été, rue Neuve, victime d'un accident du même genre.

Les mendicants. — Depuis quelque temps le nombre des mendicants a considérablement augmenté. Il en est qui, lorsqu'ils essent un refus, vont jusqu'à proférer des menaces. Me cressi matin, dans la rue d'Artois, un mendicant avait donné un morceau de pain à un mendicant, à ce qu'on assure, reçu un coup de poing.

Un mauvais fil. — Dans la soirée de mardi, une scène piteuse s'est produite boulevard Gambetta. Un tisserand de la rue Bernard, François V., revenait de chez lui, accompagné de sa femme et de ses enfants. Ils étaient allés faire un tour de promenade. Ils se dirigèrent vers le boulevard Gambetta, où ils furent arrêtés par un individu qui leur demanda s'ils avaient de l'argent. Ils leur firent un refus. L'individu leur fit alors un mauvais fil et leur prit l'argent.

Un enfant blessé rue de Moutoux. — Mercredi matin, plusieurs enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, rue de Moutoux. A un moment donné un des enfants, Gustave Mebruyne, glissa contre le bord d'un trottoir et tomba; il se fractura le bras droit. Au mois de février dernier, ce jeune enfant avait été, rue Neuve, victime d'un accident du même genre.

Les mendicants. — Depuis quelque temps le nombre des mendicants a considérablement augmenté. Il en est qui, lorsqu'ils essent un refus, vont jusqu'à proférer des menaces. Me cressi matin, dans la rue d'Artois, un mendicant avait donné un morceau de pain à un mendicant, à ce qu'on assure, reçu un coup de poing.

Un mauvais fil. — Dans la soirée de mardi, une scène piteuse s'est produite boulevard Gambetta. Un tisserand de la rue Bernard, François V., revenait de chez lui, accompagné de sa femme et de ses enfants. Ils étaient allés faire un tour de promenade. Ils se dirigèrent vers le boulevard Gambetta, où ils furent arrêtés par un individu qui leur demanda s'ils avaient de l'argent. Ils leur firent un refus. L'individu leur fit alors un mauvais fil et leur prit l'argent.

Un enfant blessé rue de Moutoux. — Mercredi matin, plusieurs enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, rue de Moutoux. A un moment donné un des enfants, Gustave Mebruyne, glissa contre le bord d'un trottoir et tomba; il se fractura le bras droit. Au mois de février dernier, ce jeune enfant avait été, rue Neuve, victime d'un accident du même genre.

Les mendicants. — Depuis quelque temps le nombre des mendicants a considérablement augmenté. Il en est qui, lorsqu'ils essent un refus, vont jusqu'à proférer des menaces. Me cressi matin, dans la rue d'Artois, un mendicant avait donné un morceau de pain à un mendicant, à ce qu'on assure, reçu un coup de poing.

Un mauvais fil. — Dans la soirée de mardi, une scène piteuse s'est produite boulevard Gambetta. Un tisserand de la rue Bernard, François V., revenait de chez lui, accompagné de sa femme et de ses enfants. Ils étaient allés faire un tour de promenade. Ils se dirigèrent vers le boulevard Gambetta, où ils furent arrêtés par un individu qui leur demanda s'ils avaient de l'argent. Ils leur firent un refus. L'individu leur fit alors un mauvais fil et leur prit l'argent.

Un enfant blessé rue de Moutoux. — Mercredi matin, plusieurs enfants s'amusaient à courir l'un après l'autre, rue de Moutoux. A un moment donné un des enfants, Gustave Mebruyne, glissa contre le bord d'un trottoir et tomba; il se fractura le bras droit. Au mois de février dernier, ce jeune enfant avait été, rue Neuve, victime d'un accident du même genre.

Les mendicants. — Depuis quelque temps le nombre des mendicants a considérablement augmenté. Il en est qui, lorsqu'ils essent un refus, vont jusqu'à proférer des menaces. Me cressi matin, dans la rue d'Artois, un mendicant avait donné un morceau de pain à un mendicant, à ce qu'on assure, reçu un coup de poing.

Un concours de pinsons, le 14 Juillet. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, un concours de pinsons sera offert gratuitement aux amateurs de la ville, place de l'Abbaye, à sept heures précises du matin. Il y aura cent francs de prix en espèces.

Les quatre premiers prix seront décernés aux plus beaux pinsons. Tous les autres prix seront gagnés par les plus rapprochés des nombres supposés. S'il arrivait que deux pinsons fussent aussi près l'un que l'autre du nombre supposé, le pinson le plus coloré l'emporterait.

Une commission spéciale surveillera les concours. Tout concurrent qui marquera faux aura sa cage retournée et sera exclus du concours. Tout souscripteur sera reconnu comme propriétaire du pinson. Assésés après le concours, réunion générale à l'estaminet Delbaro, à l'Éclair d'or, Grande Rue, où aura lieu la distribution des prix. L'inscription sera chez M. Debrie, dépositaire de la bibine, Grande-Rue, les 11, 12 et 13 courant, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, et le mardi 14 juillet, de 5 à 7 heures du matin.

A l'école de natation. — La température de l'eau à l'école de natation est, le 30 juin, de 21 degrés à 10 heures du matin, et de 22 degrés à 8 heures du soir, le 1er juillet, elle a été de 22 degrés, à dix heures du matin, et 24 à cinq heures du soir.

Croix — Deux messes de prières. — MM. les abbés Henri Bayart, et Henri Bousart, récemment ordonnés prêtres, diront leur messe de prières aux églises de Croix, le premier, dimanche 12 juillet, à dix heures, le second, le dimanche 13 juillet, à la même heure.

Des allocutions seront prononcées, le premier dimanche, par M. l'abbé de Saint-Aubin, curé de Croix, et le dimanche suivant, par le R. P. Moineville.

L'Union des Trompettes se fera entendre jeudi soir à neuf heures au kiosque d'Hyden.

Festival. — La Musique municipale